

Géopolitique

Palestine et Niger : entre enchantement et désenchantement démocratique

> Stella MARZULLO (*)

L'ouvrage collectif *Mondes en guerre : Militarisation, brutalisation et résistances* édité par le Centre tricontinental fin 2024 revient sur des tendances fortes observables dans la récente recrudescence des dynamiques conflictuelles. Pour prolonger la réflexion, cet article, issu d'un webinaire¹, propose un focus sur deux conflits armés : Palestine et Niger.



© Rapipixels / CC0 1.0 Universal

Majoritairement concentrés en Afrique et au Moyen-Orient, 120 conflits armés ont été recensés par le Comité international de la Croix-Rouge à la fin de l'année 2024². En d'autres termes, « s'il n'y a pas, pour l'instant de Guerre mondiale, nous faisons bien face à un monde en guerre »³, pour reprendre la formule employée par Frédéric Thomas dans l'éditorial de l'ouvrage *Monde en guerre : Militarisation, brutalisation et résistances* récemment publié par le CETRI. Cependant, d'après le politologue, c'est moins la montée en puissance des affrontements que la reconfiguration des acteurs, des enjeux et des stratégies qui doivent attirer notre attention. Car c'est en nommant les dynamiques, les causes et les responsables qu'il est possible de soustraire la violence à sa naturalisation et d'éviter les procédés boiteux censés prévenir ou résoudre les crises. À cet effet, Frédéric Thomas dégage un certain nombre de tendances au regard de la récente recrudescence des dynamiques conflictuelles⁴.

Internationalisation, privatisation et militarisation

De la Libye au Soudan, en passant par la Corne de l'Afrique, les conflits qui ont cours se caractérisent par leur internationalisation : l'une des deux parties

en présence ou les deux reçoivent le soutien militaire d'un État extérieur ; soutien impliquant alors souvent l'une ou l'autre des puissances de la région, voire certaines puissances mondiales, eu égard aux enjeux stratégiques du moment.

À cette internationalisation, il faut ajouter un phénomène de privatisation des conflits armés visible au travers de la normalisation du recours massif aux entreprises militaires et de sécurité privées, l'occupation de l'Afghanistan et de l'Irak faisant figure de cas exemplaires.

Autre fait marquant : l'augmentation croissante et des dépenses militaires mondiales et de la circulation d'armes ; les États-Unis étant de loin le principal exportateur d'armes en catalysant à lui seul 43 % des exportations mondiales entre 2020 et 2024⁵.

En outre, l'intensification des flux financiers et du trafic d'armes, souvent pensée comme la conséquence d'un contexte qui fait face à la (menace de) guerre, est marqueur d'une dynamique globale de militarisation de la politique. La vague de coups d'État qui a touché l'Afrique depuis 2020 avec l'arrivée brutale des forces de l'armée au sommet du pouvoir constitue peut-être le témoignage le plus direct de cette dynamique.

Cependant, des modes de collaboration plus ambivalents entre gouvernements et militaires participent aussi à la logique actuelle de militarisation de la

1. G. AZIZOU et S. GRIRA, « Webinaire - Monde en guerre : militarisation et résistances », CETRI, 2025.

2. CICR, « Le Droit International Humanitaire et les défis posés par les conflits armés contemporains », 2025, pp. 1-88.

3. F. THOMAS, « Editorial : Guerres, militarisation et résistances », *Monde en guerre : Militarisation, brutalisation et résistances*, CETRI, Syllepse, 7, décembre 2024.

4. *Ibid.*, pp. 7-19.

5. M. GEORGE et al., « Trends in International Arms Transfers, 2024 », SIPRI, 2025, pp. 1-12.

politique. Que ça soit aux Philippines ou au Brésil, les partis dirigeants se tournent d'eux-mêmes vers l'armée dans le cadre de luttes contre le « narcotrafic » et le « terrorisme ». C'est un processus de « sécuritisation »⁶, de militarisation de la sécurité qui s'affirme avec une occultation de plus en plus fréquente des enjeux socio-économiques sous le paradigme de l'insécurité.

Cette militarisation de la sécurité s'inscrit également dans un mouvement de captation des valeurs positives associées à l'armée—professionnalisme, efficacité—par une classe politique en quête de crédibilité. D'où la récurrence d'une rhétorique machiste et viriliste de « l'Homme fort », qui clame son recours à la « main dure »⁷ dans le cadre d'une mise en scène dont les femmes sont exclues en dehors de leur statut de trophée ou de cible privilégiée des guerres.

En se focalisant sur deux régions conflictuelles emblématiques, à savoir l'Afrique de l'Ouest et le Moyen-Orient, Garba Abdoul Azizou, chercheur au Centre d'études des crises et des conflits internationaux, et Sarra Gira, rédactrice en chef d'*Orient XXI*, se sont respectivement prononcés sur les processus de délégitimation et de légitimation de la démocratie qui ont cours au Niger et en Israël-Palestine.

Une alliance circonstancielle

Plongé dans une crise sécuritaire depuis 2011, l'espace sahélien a récemment observé l'effondrement successif des régimes démocratiques de trois des pays les plus affectés par l'activisme de groupes djihadistes : le Mali (2021), le Burkina Faso (2022) et le Niger (2023). Cet « effet de contagion » interpelle d'autant plus que, dans le cas du Niger, la junte militaire instaurée à la suite du coup d'État du 26 juillet 2023 jouit, selon Azizou, du soutien (paradoxal) de la société civile. Cette société civile nigérienne, qui s'est constituée dans les années 1990 en prenant la forme de « structures associatives avec des revendications démocratiques »⁸, s'est en effet illustrée dans le domaine de la défense du pluralisme et des droits humains.

En 2005, la Coalition contre la vie chère a permis l'abrogation de la TVA sur les produits de première nécessité que le gouvernement en place entendait appliquer. Autre cas de figure : en 2009, la Coordination des forces pour la démocratie et la République a vivement protesté contre la volonté affichée du président Tandja de briguer un troisième mandat en violation des normes constitutionnelles. Ce dernier a ensuite fait l'objet d'un coup d'État en février 2010 qui s'est accompagné d'une période de transition militaire jusqu'à l'élection du président Mahamadou Issoufou en avril 2011.

En ce sens, comment comprendre le revirement actuel des organisations de la société civile (OSC)

nigérienne qui faisaient dernièrement encore office de garde-fou face aux dérives autoritaires manifestes ?

Sous la présidence de Mahamadou Issoufou (2011-2021), les OSC ont été sévèrement réprimées avec notamment la mise en sourdine des accusations de corruption liées à la mise en œuvre des politiques publiques ; la détention des leaders des mobilisations contre la loi des finances 2018 et l'accusation de terrorisme portée sur celles et ceux qui réclamaient le retrait des forces étrangères. Loin d'affaiblir les OSC, cette répression a, d'après Azizou, renforcé le crédit qui leur était accordé et miné la légitimité d'Issoufou. Celles-ci ont connu un élargissement de leur audience facilitée encore par l'affaiblissement de l'opposition politique traditionnelle : c'est avec 92 % des voix que le chef d'État avait été réélu en 2016 ; le principal candidat d'opposition, Hama Amadou, ayant par ailleurs dû faire campagne depuis sa cellule dans le cadre d'une « sombre histoire de “supposition d'enfant” (un délit consistant à attribuer la maternité d'un enfant à une femme qui ne l'a pas mis au monde) »⁹.

Ainsi, lorsque Mohamed Bazoum hérite des prérogatives présidentielles en avril 2021, il fait face à « un État rejeté par les populations » et « une société civile très politisée »¹⁰, et ce, avant que sa destitution ne soit annoncée par une junte militaire dans la nuit du 26 au 27 juillet 2023.

Diverses OSC, comme « Tournons la page-Niger » et le M62, sont alors rapidement venues manifester leur soutien à ce nouveau régime militaire, phénomène qui n'est pas sans rappeler, sous une forme hybride, celui de « militarisme civil »¹¹ observé en Amérique latine avec, au Niger, une militarisation de la politique impulsée par les forces armées qui coexiste aux côtés d'un militarisme promu par les acteurs de la société civile eux-mêmes.

Une promotion du militarisme qui doit, d'après Azizou, être comprise au revers de la mauvaise gouvernance politico-économique et sociale des régimes précédents (en particulier durant les années Issoufou) et de l'incapacité de ces derniers à mettre un terme à la crise sécuritaire qui touche le pays. Car c'est la garantie de conditions de vie dignes aux populations qui légitiment et consacrent, du moins en partie, l'intérêt d'un système démocratique.

Israël : une démocratie synonyme d'apartheid

Un certain désenchantement démocratique s'exprime donc au Niger, mais en va-t-il de même en Israël ? Cet État est en effet lui aussi en proie à une crise de la « démocratie », notamment depuis l'adoption ce 27 mars 2025 d'une loi renforçant l'influence du pouvoir politique dans la nomination des juges.

6. I. OREN et T. SOLOMON, « WMD, WMD, WMD: Securitisation through ritualised incantation of ambiguous phrases », *Review of International Studies*, 2014, pp. 315-16.

7. M. HOECKER, « Militarisation, militarisme civil et érosion démocratique en Amérique latine », *Monde en guerre : Militarisation, brutalisation et résistances*, CETRI, Syllepse, 2024, p. 80.

8. G. AZIZOU, « Niger : la société civile face au “tazartché” », dans *État des résistances dans le Sud : Afrique*, CETRI, Syllepse, 121, 2010.

9. C. CHÂTELOT (2018), « Au Niger, la démocratie “selon Issoufou” se passe de la société civile », *Le Monde*, 2018.

10. G. AZIZOU « Niger : la société civile contre la démocratie ? », CETRI, 2024.

11. M. HOECKER, *op. cit.*, p. 8.

Celle-ci n'a pas manqué de faire débat au regard des multiples procès pour corruption visant Netanyahu et dont l'heure du verdict approche inexorablement : pour nombre des milliers de manifestant·es qui descendent quotidiennement dans les rues de Tel-Aviv et de Jérusalem, ce projet de réforme de la justice témoigne d'une dérive autoritaire du Premier ministre en fonction¹².

Cependant, pour Grira, cette dérive autoritaire précède de loin l'arrivée au pouvoir de Netanyahu. Elle s'inscrit dans le temps long et se caractérise par des décennies de spoliation, d'occupation et de négation du peuple palestinien par un État qui se dit démocratique et qui ne reconnaît pour autant en son sein que des citoyen·nes de confession juive ; un système démocratique en réalité synonyme d'apartheid et reconnu comme tel par différentes organisations de défense des droits humains¹³.

En d'autres termes, la prétention de l'État d'Israël à être une société démocratique se serait pour la première fois retournée contre les citoyen·nes israélien·nes eux-mêmes. Cependant, cet « enchantement démocratique », aurait également eu pour autre conséquence de faire écran au conflit en cours et d'en flouter les contours.

D'après Sarra Grira, ce dernier ne relève pas d'une « guerre contre la terreur » ou d'une « guerre de civilisation », mais du prolongement moderne d'une guerre coloniale menée de longue date par « une puissance occidentale contre une population du “tiers-monde” »¹⁴.

Les caractéristiques « modernes » de cette guerre coloniale, dont le rythme s'est intensifié depuis les attaques du 7 octobre, sont visibles au travers du soutien militaire apporté par les États-Unis à Israël : ce sont un peu plus de 17 milliards d'euros d'aide à la sécurité pour les opérations militaires israéliennes à Gaza et ailleurs qui ont été approuvés entre le 7 octobre 2023 et septembre 2024¹⁵.

Par ailleurs, la non-suspension de l'accord d'association UE-Israël fait également état de la responsabilité directe de l'Europe dans la continuité de cette guerre en permettant (entre autres) à cet État de rester un partenaire commercial privilégié de l'Union européenne, en dépit de l'article 2 de l'accord qui précise que les relations entre les parties sont fondées sur le respect des droits humains¹⁶.

Complicité donc des États-Unis, mais aussi de l'Union européenne qui met en lumière le statut d'exceptionnalité dont jouit Israël. Exception militaire, avec par exemple, les États-Unis qui, à la suite de la signature des accords d'Abraham (2020), suspendent pourtant en janvier 2021 la vente d'avions de combat aux Émirats arabes unis, les F-35 devant rester une exclusivité israélienne au Proche-Orient.

Exception géographique, car l'État israélien fait figure de « fragment de l'Occident » au sein de la

région en ayant été pensé, articulé et affirmé comme tel avant même sa construction : « Pour l'Europe, nous constituerions là-bas un avant-poste contre l'Asie, nous serions l'avant-garde de la civilisation contre la barbarie », écrivait en 1896 Théodore Herzl dans son célèbre manifeste *L'État juif* (1896)¹⁷.

Et finalement, exception historique, puisque Israël s'est implanté sous la forme de colonies de peuplement au moment même où une séquence de décolonisation en cascade s'était enclenchée dans la région¹⁸.

« Il y a des résistances à enclencher à tous les niveaux »

Dès lors : comment contrer la présente dynamique de quasi-impunité qui accompagne le statut d'exceptionnalité d'Israël ? L'arrêt rendu par la Cour internationale de justice en janvier 2024 et le mandat d'arrêt délivré en novembre 2024 par la CPI à l'encontre de Netanyahu constituent une avancée non-négligeable qu'il convient désormais de faire respecter : l'absence de condamnation de la part des autres pays européens à la visite du Premier ministre israélien à Viktor Orbán le 3 avril 2025 en montre bien la nécessité.

Sur le plan de l'UE, il s'agit moins d'adopter de nouvelles sanctions que d'appliquer les mesures déjà existantes, à commencer par l'exclusion d'Israël de l'accord d'association en vertu des violations graves et répétées du droit international et des droits humains perpétrées par cet État.

Sur le plan national, des dispositifs juridico-répressifs se déploient à l'encontre des soutiens à la cause palestinienne, avec, par exemple l'adoption récente en France de la proposition de loi de lutte contre l'antisémitisme à l'université, qui marque dans le même temps la prégnance du narratif promu par Israël et ses alliés d'une guerre menée par l'Occident contre le Proche-Orient.

Or, selon Grira, il est essentiel de ne pas se laisser enfermer dans ce narratif et de rappeler, comme il est coutume de le faire pour le monde arabe, que les régimes se distinguent de la « rue » : de la côte Est à la côte Ouest, les manifestations et les occupations contre la guerre à Gaza se sont multipliées sur les campus outre-Atlantique¹⁹. Il en va de même au Royaume-Uni où, en dépit d'une élite politique fermement alignée sur les positions israéliennes, la mobilisation des Britanniques en solidarité avec la Palestine force le respect par son ampleur et son endurance²⁰.

Si le temps d'une sortie de crise durable ne s'est pas encore annoncé, il y a donc d'ores et déjà des résistances tangibles ; d'autres encore restent cependant à enclencher, et ce, « à tous les niveaux »²¹. #

(*) Chercheuse en stage au CETRI, diplômée en études internationales et du développement

12. AFP, « Réforme de la justice en Israël : l'opposition annonce un recours à la Cour suprême contre une nouvelle loi », *Le Soir*, 2025.

13. Amnesty International, « L'apartheid israélien envers le peuple palestinien : Un système cruel de domination et un crime contre l'humanité », 2022, pp. 1-30; HRW, « Un seuil franchi : Les autorités israéliennes et les crimes d'apartheid et de persécution », 2021, pp. 1-213.

14. G. AZIZOU et S. GRIRA, (2025), *op. cit.*, 14:32-15:06.

15. L. BILMES *et al.*, « United States Spending on Israel's Military Operations and Related U.S. Operations in the Region, October 7, 2023-September 30, 2024 | Costs of War », *Watson Institute for International & Public Affairs - Brown University*, pp. 1-23.

16. CNCD 11.11.11, « Suspendre l'accord d'association UE-Israël », 2025, pp. 1-8.

17. T. HERZL (1896), 55-56 cité dans R. TROUSSON (1992), « Théodore Herzl et l'utopie d'Israël », *Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique*, p. 17.

18. A. LEGUEN *et al.*, « Chronologie : De la Terre promise à l'anéantissement de Gaza », *Manière de voir*, février-mars 2024, pp. 8-11.

19. « Aux États-Unis, la mobilisation pro-Palestine sur les campus s'étend », *Courrier international*, 2024.

20. D. FINN, « Au Royaume-Uni, la rue avec Gaza, les élites derrière Israël », *Le Monde diplomatique*, 2024.

21. G. AZIZOU et S. GRIRA, *op. cit.*, 2025, 1:07-1:08.